

**Fédération de la Boulangerie
Et de la Boulangerie-Pâtisserie de la Charente-Maritime**
18 bis rue Duplex 17000 LA ROCHELLE
Tél : 05 46 52 00 10 – contact@fdb17.fr

R É G L E M E N T

CONCOURS DU MEILLEUR PAIN AU CHOCOLAT ANNÉE 2026 SELECTIONS DÉPARTEMENTALES

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

La Fédération Régionale de la Boulangerie-Pâtisserie de la Nouvelle Aquitaine organise le concours du Meilleur Pain au Chocolat, dont les sélections départementales auront lieu respectivement dans chaque département.

ARTICLE 2 – ÉLIGIBILITÉ

Seront admises à participer à ce concours :
- les entreprises relevant du **code APE 1071C**

ARTICLE 3 – SÉLECTION DÉPARTEMENTALE

Pour le **DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME**, la sélection départementale aura lieu le :
JEUDI 19 MARS 2026

HORAIRES DE DÉPÔT DES PAINS AU CHOCOLAT :

Entre 11 H 00 et 14 H 00 (sans interruption)

LIEU DE DÉPÔT DES PAINS AU CHOCOLAT :

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente Maritime
107 Avenue Michel Crépeau
17000 LA ROCHELLE**

Les candidats devront déposer ou faire déposer **cinq pains au chocolat identiques pur beurre** aux horaires et adresse indiqués ci-dessus, **accompagnés d'une enveloppe fermée**, sans identification extérieure, dans laquelle seront consignés nom, prénom, tampon de l'entreprise, adresse professionnelle et téléphones (portable et fixe).

Les 5 pains au chocolat devront être **conditionnés dans une boîte neutre sans identification extérieure** (1 seule boîte avec les 5 pains au chocolat dedans).

Le candidat certifiera sur l'honneur par le biais du bulletin d'inscription ci-joint, que les cinq pains au chocolat pur beurre présentés sont de sa propre fabrication.

Les pains au chocolat déposés au-delà de l'horaire fixé ci-dessus ne seront pas acceptés.

Les membres du jury sont convoqués à 15 h 00 précises pour le concours du Meilleur Pain au Chocolat.

Les professionnels participant à l'organisation du concours du Meilleur Pain au Chocolat Pur Beurre ne pourront pas concourir.

ARTICLE 4 – INSCRIPTION

Pour participer à la Sélection Départementale de la Charente-Maritime du Concours du Meilleur Pain au Chocolat Pur Beurre, les candidats devront adresser le bulletin de participation joint au présent règlement, **avant le jeudi 12 MARS 2026 minuit** à la :

Fédération Départementale de la Boulangerie-Pâtisserie de la Charente-Maritime
18 bis Rue Duplex 17000 LA ROCHELLE

Par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) ou par e.mail à contact@fdb17.fr

Il ne sera admis qu'**une seule inscription par entreprise** (artisan ou ouvrier ou apprenti).
La participation d'un apprenti est autorisée SANS CONDITION D'ÂGE.

La participation au concours est gratuite pour les entreprises adhérentes à la Fédération départementale de la boulangerie.

Pour les entreprises non adhérentes à la Fédération départementale de la boulangerie, **une participation de 30 euros est demandée à l'inscription.**

NB : Le montant de la participation est de 30 euros pour une participation à un concours (pain au chocolat ou croissant) et de 50 euros pour une participation aux deux concours, pain au chocolat et croissant.

ARTICLE 5 – CRITÈRES – NOTATION

Les cinq pains au chocolat devront être fabriqués au **Beurre AOP Charentes-Poitou** et devront **peser, après cuisson : entre 55 et 65 grammes**. Tous les pains au chocolat dont le poids n'est pas compris dans cette fourchette seront automatiquement écartés de la suite du concours.

L'utilisation **d'adjuvants et d'améliorants est interdite.**

Les membres du jury attribueront une note selon la grille de notation suivante :

Grille de Notation

Cuisson	20 pts
Brillance	20 pts
Aspect visuel	20 pts
Goût	20 pts
Fondant	20 pts
Feuilletage	20 pts
TOTAL	120 pts

La grille de notation est la même que pour la finale nationale.
Les organisateurs se réservent le droit de vérifier à tout moment la qualité et la présentation des produits chez les dix premiers boulangers.

ARTICLE 6 - SÉLECTION RÉGIONALE

Les deux meilleurs candidats Charentais Maritime participeront à la sélection régionale « Zone Nord * » qui aura lieu :

Lundi 23 Mars 2026

A la Fédération Régionale de la Boulangerie-Pâtisserie à Niort

(*Zone nord : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Creuse, Haute-Vienne).

(La sélection régionale « Zone Sud » comprend les départements : Pyrénées Atlantiques, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Corrèze. La date et le lieu pour la zone sud ne sont pas connus à ce jour.)

La région Nouvelle Aquitaine comprenant plus de 8 départements, elle est autorisée à présenter **deux candidats, lors du concours national.**

Les candidats sélectionnés pour participer à la sélection régionale seront informés par convocation de l'horaire et du lieu de dépôt des pains au chocolat.

Le candidat de la Zone Nord et le candidat de la Zone Sud obtenant la note la plus élevée seront déclarés vainqueurs pour représenter la région Nouvelle Aquitaine lors du Master du Meilleur Pain au Chocolat Pur Beurre 2025.

L'entreprise, représentée par les candidats retenus en sélection régionale pour participer au concours national, devra être **adhérente pour l'année** en cours à la Fédération Départementale FDB17.

Dans le cas où un candidat déclarerait forfait, il sera admis que le suivant du classement régional puisse prendre sa place, lors du concours national.

ARTICLE 7 – CONCOURS NATIONAL DU MEILLEUR PAIN AU CHOCOLAT

Le concours national aura lieu le vendredi 30 Octobre 2026 au Salon du Chocolat.

ARTICLE 8 – PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS NATIONAL DU MEILLEUR PAIN AU CHOCOLAT

La remise des prix aura lieu lors du **Concours National au Salon du Chocolat le vendredi 30 octobre 2026**. Les candidats devront se présenter à la proclamation des résultats en tenue professionnelle propre.

Le vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus de points. Il remportera un trophée millésimé.

Il sera établi un classement valorisant le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}. Les 7 autres candidats recevront un titre de « Finaliste ».

En cas d'ex aequo, la voix du Président du Jury est prépondérante.

L'entreprise qui aura remportée le concours national sera hors concours pendant une édition.

Le fait de participer au concours implique l'acceptation du règlement.

**SÉLECTION DÉPARTEMENTALE CHARENTE-MARITIME
CONCOURS DU MEILLEUR PAIN AU CHOCOLAT PUR BEURRE AOP Charentes-Poitou**

BULLETIN D'INSCRIPTION
À RETOURNER AVANT LE JEUDI 12 MARS 2026 minuit à :

**Fédération Départementale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie de la
Charente-Maritime 18 bis rue Duplex 17000 LA ROCHELLE**

Ou par mail à : contact@fdb17.fr

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Nom/Prénom du Chef d'Entreprise :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

E mail :@.....

Numéro SIRET :

Code APE de l'entreprise : 1071 C ☐ OUI

Votre cachet commercial :

☐ PARTICIPERA A LA SÉLECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE MARITIME AU CONCOURS DU MEILLEUR PAIN AU CHOCOLAT PUR BEURRE LE **JEUDI 19 MARS 2026**

⇒ **Nom de la personne** qui fabriquera les 5 pains au chocolat pur beurre

et qui participerait au concours régional :

Poste occupé au sein de l'entreprise :

☐ Certifie sur l'honneur, que les 5 pains au chocolat sont de ma fabrication

☐ **L'entreprise participante n'est pas adhérente** à la Fédération départementale de la boulangerie de la Charente Maritime. Une **participation financière à ce concours de 30 €** est joint à l'inscription (par chèque bancaire à l'ordre de FDB17 ou par virement bancaire), **ou de 50 € si participation aux deux concours croissant et pain au chocolat.**

Date :

Signature :